



# Déclarations et Discours

---

N<sup>o</sup> 73/12

## COMMENT NOTRE PARTICIPATION À L'OTAN SERT LES INTÉRÊTS DU CANADA

Allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, devant l'Association des parlementaires canadiens, le 17 avril 1973, à Ottawa

Au cours des dernières années, le Gouvernement a procédé à un examen approfondi de sa politique extérieure et de défense. Il ressort principalement de ces études que la politique de défense doit découler de la politique extérieure et que les deux doivent avoir pour objet de servir les intérêts canadiens. Dans un monde en rapide évolution, le Gouvernement a décidé que, tout en exécutant un programme arrêté visant à élargir et à diversifier les relations du Canada avec d'autres pays du monde, il devait aussi continuer à appuyer les organisations auxquelles nous adhérons déjà, y compris l'OTAN. Les réflexions que je vous communique ce soir ont pour objet de souligner certaines des raisons pour lesquelles nous croyons que notre participation à l'OTAN sert les intérêts du Canada.

Cependant, permettez-moi d'abord de dire un mot sur l'OTAN elle-même. C'est peut-être une erreur courante que de penser seulement à l'Europe occidentale lorsqu'on entend parler de l'OTAN. Cette dernière est beaucoup plus que cela. L'OTAN constitue le microcosme d'une association d'États qui s'échelonnent des côtes du Pacifique des États-Unis et du Canada jusqu'à la Grèce et à la Turquie en Méditerranée orientale. Elle compte parmi ses membres les plus puissants pays du monde contemporain comme le plus petit, à savoir l'Islande, qui ne possède aucune force militaire et ne compte que sur la sécurité de l'Alliance pour se protéger d'une attaque militaire.

L'engagement de s'aider mutuellement dans l'éventualité d'une attaque se trouve inscrit dans le Traité de l'Atlantique Nord qui a été signé en 1949 et dont le Canada est l'un des premiers signataires. Bien que la France ne participe plus activement à l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, elle est demeurée membre de l'Alliance, et ses forces militaires participent aux exercices et à la planification des opérations militaires conjointes. A l'heure actuelle, nous prêtons les services de nos forces dans trois grandes régions de l'Alliance, à savoir en Europe même, dans l'Atlantique, où nos forces maritimes sont tout spécialement affectées au SACLANT dans l'éventualité d'une situation d'urgence, et en Amérique du Nord, en vertu de l'Accord du NORAD (bien que cela ne fasse pas officiellement partie du Traité de l'Atlantique Nord). Dans ces trois sphères

---